



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL RHONE-ALPES

Cultures fruitières n°25 du 31 juillet 2012



Le Végétal
dans son Environnement

Réseau
FREDON-FDGDN
Rhône-Alpes



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Bulletin
de santé
du végétal
écophyto2018

Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées le lundi 30 juillet par les membres du réseau BSV sur les parcelles de référence.

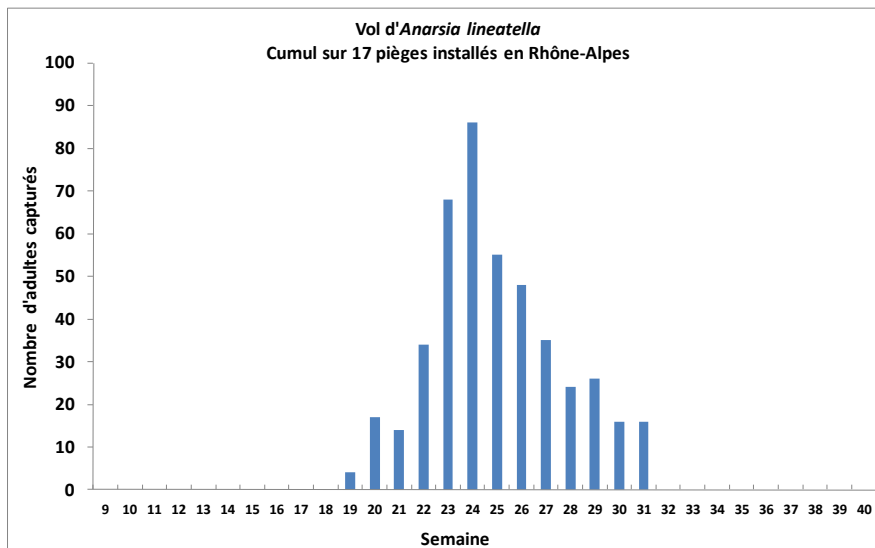
ABRICOTIER

ROUILLE DU PRUNIER-*TRANZHELIA PRUNI-SPINOSAE*

La rouille du prunier (principalement sur prunier et abricotier) peut dans certaines conditions provoquer une défoliation grave des arbres. Le champignon ne s'attaque pas directement aux fruits, mais son développement sur l'arbre peut entraîner une dépréciation de la qualité des fruits (maturité perturbée, fruits moins sucrés). Les infections ont lieu pendant les pluies lors d'humectation prolongée (supérieures à 4 heures) courant mai-juin, par les spores disséminées par le vent. Des symptômes apparaissent pendant l'été sur les feuilles : pustules de couleur brun noir sur la face inférieure, et décolorations jaunes à orangées anguleuses de 1 à 2 mm de diamètre sur la face supérieure. **Aucune attaque n'a été signalée sur les parcelles du réseau.**

PETITE MINEUSE DU PECHER—*ANARSIA LINEATELLA*

Le premier vol d'*Anarsia* se termine. En Moyenne Vallée du Rhône, des prises faibles ont été observées le 30 juillet (1 à 8 prises observées sur 5 pièges sur 7 pièges suivis). **Aucun dégât sur fruit n'a été signalé dans le réseau.**



PECHER-ABRICOTIER

ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER (ECA)

Cette maladie est due à un phytoplasme qui attaque principalement l'abricotier mais aussi le pêcher et le prunier. En été, la maladie peut se repérer facilement : les arbres atteints présentent des feuilles qui jaunissent et qui s'enroulent autour de la nervure principale. **En cas de présence, arrachez et brûlez rapidement les arbres infectés pour limiter l'extension de la maladie.**

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



MALADIE DES TACHES BACTERIENNES—*XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. PRUNI*

Surveiller vos vergers. Les conditions climatiques humides du printemps ont été favorables au développement de la maladie. Cette maladie bactérienne reste potentiellement très dangereuse.

Des mesures prophylactiques permanentes sont indispensables pour limiter la propagation de la bactérie (Source : groupe de travail *Xanthomonas*, Janvier 2010) :

- Désinfecter les outils de taille par pulvérisation ou par imprégnation d'eau de javel (décolore les vêtements), ou alcool à 70° (équiper chaque poste de travail d'un pulvérisateur à main ou d'un récipient et chiffon imprégné). Prévoir de l'eau claire et potable sur le chantier pour rinçage éventuel en cas d'incident (yeux, muqueuses, mains).

Sur les vergers non ou peu atteints, cette désinfection destinée à retarder la généralisation de l'attaque est indispensable entre chaque arbre.

Toujours apporter la plus grande attention au nettoyage et à la désinfection parfaite de tous les outils en changeant de parcelle.

- Ordre des travaux : Débuter par les parcelles saines d'abord, celles ayant présenté des symptômes ensuite (sécateurs, broyeurs, atomiseurs, etc.). En fin de travail dès la sortie de parcelle, nettoyer le matériel (grilles des pulvérisateurs, broyeurs, tracteurs, etc.) de tous déchets végétaux (feuilles, fruits, rameaux) et encroûtements de sève sur les sécateurs, les désinfecter et les remiser au sec jusqu'au lendemain.

Irrigation : *Xanthomonas* est plus fréquent dans les vergers qui reçoivent les irrigations les plus fortes et les plus précoces en saison.

MALADIES DE CONSERVATION

Le 30 juillet, sur les 3 parcelles de pêchers et d'abricotiers de Moyenne Vallée du Rhône observées à l'approche de la récolte, une parcelle de pêchers présentait des dégâts importants de pourriture sur fruit : 70% de pêches attaquées. Il s'agit de dégâts déjà signalés depuis le 16 juillet, dans une zone touchée par la grêle. Dans le secteur Rhône-Loire, des dégâts ont été observés sur une parcelle de pêchers avec présence de 5% de fruits pourris.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - *CYDIA MOLESTA*

Le vol de tordeuses orientales est en cours dans tous les secteurs. En Rhône-Loire, le troisième vol a débuté en zones précoces et moyennes.

Le modèle Tordeuse Orientale du Pêcher (modèle DGAL) permet d'estimer le pourcentage des populations, et de prévoir l'évolution des pontes et des éclosions pour les 2 premières générations. L'utilisation du modèle est encore possible pour le secteur Rhône-Loire car le développement des larves de deuxième génération est encore en cours en zones moyennes et tardives. Celles-ci ont atteints 98% en zones moyennes, et 92% en zones tardives le 30 juillet. **Les pontes de G2 sont terminées en toutes zones. Les dernières éclosions de G2 devraient se produire le 1^{er} août en zones moyennes, et le 8 août en zones tardives. Selon le modèle, le troisième vol a débuté le 26 juillet en zones précoces, et le 31 juillet en zones moyennes. Il débutera le 12 août dans les zones tardives.**

FORFICULES—*FORFICULA AURICULARIA*

Le 30 juillet, la présence de l'insecte ou de morsures sur fruits a été observée sur 2 parcelles de pêchers et d'abricotiers de Moyenne Vallée du Rhône (sur 10 parcelles) avec un niveau de présence faible (1 arbre sur 10 concerné). Dans le secteur Rhône-Loire, une parcelle de pêchers était concernée par la présence moyenne d'attaque (entre 2 et 5 arbres sur 10 concernés). **Il est important d'éliminer les branches touchant le sol, et les rejets qui constituent des voies de passage pour les forficules. Attention également à la gestion de l'enherbement.**

THRIPS CALIFORNIEN - *FRANKLINIELLA OCCIDENTALIS*

Le 30 juillet, la présence faible de thrips californiens a été signalée sur 2 parcelles de pêchers sur 3 parcelles suivies en Moyenne vallée du Rhône. **Les conditions chaudes et sèches sont favorables à l'activité de l'insecte. Bien veiller à faucher régulièrement l'enherbement pour enlever les fleurs, et limiter ainsi les populations de thrips.** Rappel seuil de nuisance : 50 thrips pour 100 pousses (par battage) ou 100 formes mobiles pour 50 fruits observés (soit 2 individus par fruit)



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



COCHENILLES LECANINES

Les lécanines sont des cochenilles très polyphages qui peuvent occasionnellement avoir des phases de recrudescence. Les adultes se fixent sur les branches et les troncs, et forment des « boucliers » ovales, brun acajou et plus ou moins brillants. Les rameaux fortement attaqués peuvent dépérir. A l'émergence des jeunes larves, celles-ci se déplacent sur les feuilles, et sécrètent un miellat très abondant sur lequel se développe la fumagine, pouvant salir les fruits. Les auxiliaires (nombreuses espèces de microhyménoptères, oiseaux, champignon parasite *Beauveria bassiana*) limitent normalement efficacement les populations de lécanines. **L'essaimage est en cours, d'après les observations réalisées sur pêchers hors parcelles de références dans le secteur Moyenne Vallée du Rhône.**



PECHER

OIDIUM DU PECHER

On observe la présence de symptômes sur pousse hors parcelle de référence en moyenne vallée du Rhône. On continue à observer la présence faible de symptômes sur fruit et sur pousse (moins de 10% de pousses/fruits concernés) sur une parcelle de Rhône-Loire. **Les vergers très poussants sont très sensibles aux attaques estivales.**

ACARIENS ROUGES - *PANONYCHUS ULMI*

La présence faible d'acariens rouges (moins de 5 feuilles occupées par au moins une forme mobile sur 50) a été observée sur pêcher le 30 juillet sur une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône (sur 3 parcelles suivies). **La hausse des températures est favorable à la remontée des populations.**

TORDEUSES DE LA PELURE

Ces ravageurs peuvent entraîner des dégâts sur pêchers et abricotiers (plages rongées). Des prises importantes sont observées dans un piège installé sur une parcelle de pêchers de Moyenne Vallée du Rhône (22 captures le 30 juillet), avec observation de dégâts sur fruits. Observez attentivement vos parcelles.

POMMIER

TAVELURE DU POMMIER—*VENTURIA INAEQUALIS*

Dans tous les secteurs, sur les parcelles présentant des taches, il existe un risque que les conidies présentes dans les taches entraînent des contaminations secondaires lors des pluies, et infectent des feuilles et des fruits pendant l'été.

PUCERONS LANIGERES - *ERIOSOMA LANIGERUM*

On continue à observer la présence faible (1 arbre sur 10 concerné) à forte (plus de 6 arbres sur 10 concernés) de foyers dans le secteur Savoie/Haute-Savoie sur 4 parcelles (sur 8 parcelles observées). Pour deux d'entre elles, la présence moyenne à forte d'*Aphelinus mali* est également rapportée. Dans le secteur Rhône-Loire, la présence forte de foyers de pucerons lanigères a été observée sur 2 parcelles (sur 3 suivies), mais avec présence également de parasitisme. En Moyenne Vallée du Rhône, aucun foyer de pucerons lanigères n'a été observé le 30 juillet.

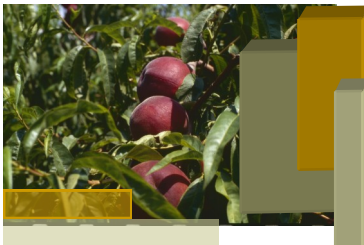
SESIE DU POMMIER - *SYNANTHEDON MYOPAEFORMIS*

Le vol de sésies est en diminution par rapport à la semaine dernière en Savoie/Haute-Savoie. Des prises faibles à fortes (2 à 21 prises) ont été observées sur les 4 pièges suivis le 30 juillet.

POIRIER

TAVELURE DU POIRIER - *VENTURIA PIRINA*

Des contaminations secondaires peuvent se produire en conditions favorables (humectation et températures douces) à partir des conidies issues des taches formées pendant la période de contaminations primaires ou bien également à partir des chancre sur rameau (formes de conservation du champignon sur le poirier).



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



PSYLLE DU POIRIER—CACOPSYLLA PYRI

On observe actuellement le développement de la quatrième génération de psylles. Sur les parcelles concernées par des attaques de psylles, des mesures prophylactiques peuvent permettre de limiter l'activité des populations de psylles et les dégâts : par la taille en vert, ou bien encore par l'irrigation par aspersion qui permet de lessiver le miellat (mesure déconseillée sur les parcelles attaquées par le Feu Bactérien, et sur les parcelles ayant été fortement attaquées par la Tavelure les années précédentes).

POMMIER-POIRIER

CARPOCAPSE DU POMMIER ET POIRIER—CYDIA POMONELLA

Le deuxième vol est en cours dans tous les secteurs.

Le modèle Carpopapse des pommes (modèle DGAL) permet d'estimer le pourcentage des populations, et de prévoir l'évolution des pontes et des éclosions.

Pour le secteur Moyenne Vallée du Rhône :

Le 31 juillet, 92 % du deuxième vol, 87 % des pontes de G2, et 70.5 % des éclosions de G2 ont été atteints en zones précoces. 88 % du deuxième vol, 72 % des pontes et 53 % des éclosions ont été enregistrés en zones moyennes. En zones tardives, 74 % du vol, 57 % des pontes et 31 % des éclosions ont été enregistrés le 31 juillet. **La période à haut risque de pontes de G2 est terminée en zones précoces et moyennes. La période à haut risque d'éclosions est en cours en toutes zones. (Voir tableau ci-après)**

Pour le secteur Rhône-Loire :

Le 30 juillet, 63 % du deuxième vol, 45 % des pontes de G2, et 21 % des éclosions de G2 ont été atteints en zones précoces. En zones moyennes, 50% du deuxième vol, 33 % des pontes de G2, et 8 % des éclosions de G2 ont été enregistrés le 30 juillet. 30 % du deuxième vol et 14 % des pontes de G2 ont été atteints en zones tardives. **La période à haut risque de pontes est en cours en zones précoces et moyennes, et débutera cette semaine en zones tardives. La période à haut risque d'éclosions est en cours en zones précoces, et débutera cette semaine en zones moyennes. Dans les zones tardives, les premières éclosions de G2 sont attendues cette semaine. (Voir dates dans tableau ci-après).**

Les tableaux ci-après présentent les dates prévisionnelles d'avancée des % de pontes et des % d'éclosions de G2 estimées par le modèle DGAL pour les différentes zones :

secteur	Zones de précocité ZP : zones précoces, ZM : zones moyennes, ZT : zones tardives	CARPOCAPSE DES POMMES - PONTES DE G2													
		Données prévisionnelles (modèle DGAL)													
		AOUT													
		30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Moyenne Vallée du Rhône	ZP	risque fort (t 80%)		risque modéré (G2)											
	ZM	risque fort (G2)			80%		risque modéré (G2)								
	ZT	risque fort (G2)						80%		risque modéré (G2)					
Rhône-Loire	ZP	risque fort (G2)								80%		risque modéré (G2)			
	ZM	risque fort (G2)										80%			
	ZT	risque modéré (G2)		20%		risque fort (G2)									

secteur	Zones de précocité ZP : zones précoces, ZM : zones moyennes, ZT : zones tardives	CARPOCAPSE DES POMMES - ECLOSIONS DE G2													
		Données prévisionnelles (modèle DGAL)													
		AOUT													
		30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Moyenne Vallée du Rhône	ZP	risque fort (G2)						80%		risque modéré (G2)					
	ZM	risque fort (G2)													
	ZT	risque fort (G2)													
Rhône-Loire	ZP	risque fort (G2)													
	ZM	risque modéré (G2)		20%		risque fort (G2)									
	ZT	risque nul		2%		risque modéré (G2)				20%		risque fort (G2)			



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



TORDEUSES DE LA PELURE—CAPUA ET PANDEMIS HEPARANA

Le vol de *Pandemis* est en diminution. Le 30 juillet, 2 à 6 captures ont été observées sur 2 pièges (sur 3 suivis) en Moyenne Vallée du Rhône. Aucune capture n'a été observée dans les autres secteurs au sein du réseau.

Le deuxième vol de *Capua* est en cours, les prises sont en augmentation. Le 30 juillet, 2 à 49 captures ont été observées sur 4 pièges sur 9 suivis en Moyenne Vallée du Rhône. 5 captures ont été observées sur 3 pièges sur 10 suivis en Savoie/Haute-Savoie. Une capture a été observée sur un piège suivi en Rhône-Loire (sur 3 pièges).

Rappel seuil de nuisibilité *Pandemis* : 50 prises en 18 jours après la 1^{ère} capture

Rappel seuil de nuisibilité *Capua* : 40 prises en 3 relevés successifs

TORDEUSES ORIENTALES - CYDIA MOLESTA

La tordeuse orientale peut s'attaquer occasionnellement aux pommiers et poiriers. En Moyenne Vallée du Rhône, 2 à 12 captures ont été observées sur 6 pièges (sur 9 suivis). Dans ce secteur, on observe des prises plus importantes hors parcelles de référence. Des prises faibles (4 pièges sur 11 concernés par 1 à 2 prises) à moyennes (1 piège sur 11 avec 12 captures) ont été observées dans le secteur Savoie/Haute-Savoie. Dans le secteur Rhône-Loire, aucune capture n'a été observée le 30 juillet.

PETITE TORDEUSE DES FRUITS—CYDIA LOBARZEWSKII

Des pièges Delta à plaque engluée et phéromone spécifique ont été posés sur certaines parcelles de pommiers et poiriers pour suivre le vol de cette tordeuse. **Le 30 juillet, 2 à 3 captures ont été observées sur 3 pièges sur 8 suivis. Dans le secteur Rhône-Loire, aucune capture n'a été observée la semaine dernière.** Hors parcelle de référence dans ce secteur, on observe des dégâts récents sur fruit.

ACARIENS ROUGES - PANONYCHUS ULMI

Le 30 juillet, la présence faible de formes mobiles d'acariens rouges (moins de 5 feuilles occupées sur 50 observées) a été repérée sur une parcelle de pommiers de Moyenne Vallée du Rhône (sur 5 parcelles suivies). La présence moyenne est signalée sur une parcelle de pommiers située en Savoie/Haute-Savoie (sur 7 parcelles suivies). Aucun foyer n'a été repérée le 30 juillet sur les parcelles de Rhône-Loire. **Sur 5 parcelles de pommiers (sur 7 parcelles du réseau où un comptage a été réalisé), la présence faible (moins de 5 feuilles occupées sur 50) à moyenne (entre 5 et 25 feuilles occupées sur 50) de Typhlodromes a été observée.**

La températures actuelles sont favorables aux remontées de populations d'acariens. Observez attentivement vos parcelles.

Rappel seuil de nuisibilité : 50% de feuilles occupées par au moins une forme mobile (80% en présence de Typhlodromes)

FEU BACTERIEN-ERWINIA AMYLOVORA

Les températures douces et les conditions humides sont favorables au développement de la bactérie. Les blessures causées par la grêle peuvent constituer des portes d'entrée à la bactérie. **Surveillez attentivement vos vergers, la bactérie est un organisme de quarantaine, tout symptôme suspect doit être obligatoirement signalé.**

Retrouvez la note technique Feu Bactérien sur le site de la DRAAF Rhône-Alpes en cliquant sur le lien suivant :

<http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/note-technique-feu-bacterien-2012>

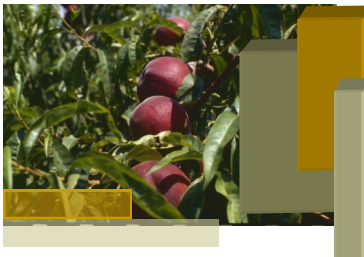
KIWI

STADE PHENOLOGIQUE : Grossissement du fruit

CHATAIGNIER

STADES PHENOLOGIQUES

Grossissement des bogues



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



CARPOCAPSE DES CHATAIGNES - *CYDIA SPLENDANA*

Des pièges ont été posés en Ardèche et dans le secteur Nord-Drôme afin de déterminer le début du vol du carpocapse et de suivre l'avancée des populations. **Les observations réalisées le 30 juillet montrent que le vol n'a pas encore débuté.**

SEPTORIOSE DES FEUILLES - *SEPTORIA CASTANICOLA*

La septoriose (souvent appelée rouille ou anthracnose des feuilles) provoque l'apparition de taches anguleuses souvent très nombreuses et très serrées sur les feuilles. Lorsque l'attaque est importante, les feuilles jaunissent et tombent prématurément en empêchant le grossissement normal des fruits. Le champignon se conserve sur les feuilles tombées au sol, et se dissémine pendant l'été à l'occasion des pluies. **Les observations réalisées le 30 juillet, montrent la présence faible de symptômes sur 3 parcelles sur 6 parcelles observées en Ardèche et dans la Drôme.**

NOYER

CARPOCAPSE DES NOIX—*CYDIA POMONELLA*

Le deuxième vol est en cours avec des prises en hausse. D'après le modèle DGAL, 47% du deuxième vol, 33% des pontes de G2, et 7.5% des éclosions de G2 ont été atteints le 30 juillet. **La période à haut risque de pontes (entre 20 % et 80 % de pontes) est en cours et devrait s'étendre jusqu'au 14 août. Le début de la période à haut risque d'éclosions est attendue le 4 août.**

TOUTES ESPECES

FLATIDE PRUINEUX - *METCALFA PRUINOSA*

Metcalfa pruinosa est un insecte très polyphage qui peut se développer sur près de 300 espèces végétales. Cette cicadelle s'alimente de sève et la rejette sous forme de miellat. La sécrétion de ce liquide crée des conditions favorables au développement du champignon responsable de la fumagine sur les fruits. Nous sommes actuellement en pleine période favorable aux éclosions, et à l'émergence des premiers adultes. Les larves sont blanches, recouvertes de pruine (sécrétion cireuse filamenteuse), mesurent de 1 à 6 mm. Elles forment des manchons cotonneux sur les rameaux (elles sont très mobiles à la différence du puceron lanigère), ou bien se localisent sur la face inférieure des feuilles. **La présence faible de l'insecte a été repérée le 30 juillet sur deux parcelles de pommiers situées en Isère.**

DROSOPHILA SUZUKII

Nous sommes actuellement dans la période à haut risque d'attaque. Surveiller attentivement les cultures les plus sensibles (fraisiers, framboisiers, Petits fruits).

De nouvelles captures ont été confirmées la semaine dernière. :

- Sur framboisier, 3 captures à St Félicien (07), 5 captures à Bougé Chambalud (38) et 26 captures à Le Cheylas le 23 juillet, 5 captures à Empurany (07), 3 captures à Renage (38), et 1 capture à Noyarey (38) le 24 juillet
- Sur Petits fruits, 4 captures sur mûrier à Chalencon (07) le 23 juillet, et une capture sur myrtille à Nozières (07) le 24 juillet
- Sur abricotier, 1 capture le 23 juillet à Loriol-sur-Drôme (26)
- Sur pêcher, 83 captures sur Le Pouzin (07)

Contactez-nous en cas de fruits suspects avec présence d'asticots (voir photos de dégâts dans BSV n°22 du 10/07/12).

Sur les parcelles, dans la mesure du possible, tout doit être fait pour éviter la pullulation de l'insecte dans les cultures. Il est donc recommandé de :

- Ne pas trop espacer les cueillettes des cultures à récolte étalée (framboises ou fraises). Les fruits à pleine maturité sont plus exposés aux pontes de *D. suzukii*.
- Veiller à la bonne aération des plantations (nettoyage régulier des vieilles feuilles sur fraisier, éclaircissage des latérales basses excédentaires et limitation du nombre de cannes/mètre linéaire sur framboisier).
- Ne pas laisser de fruits en sur-maturité ou infestés sur le plant ou tombés au sol. Ces déchets sont à évacuer des parcelles de cultures et détruits régulièrement au moment de la récolte.
- Ne pas laisser de fruits sur les cultures si la récolte est compromise.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

Directeur de publication : Gérard SEIGLE VATTE, Président du Comité Régional d'Epidémiologie

Animation : Anne-Lise Chaussabel, Chambre d'agriculture de la Drôme

Analyse de risque et Rédaction : Manuela Dagba, FREDON Rhône-Alpes

Comité de validation : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, de Savoie, de Haute-Savoie, et de l'Isère, SCAN

A partir des observations réalisées par : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, de Savoie, de Haute-Savoie, et de l'Isère, Coopérative du Pilat, Pomarel négoce, Agrisudest SA, Naturapro, Lorifruit, Terres dioises, Ets Payre, SCAN, Agridrome, Groupe Dauphinoise, Valsoleil, Inovappro, Agrodia, FDGDON26, FDGDON38, FDGDON 07, FDGDON73, FREDON Rhône-Alpes, ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Cooptain, Coopénoix, SENURA, Rhodacoop, Earl Les Vergers du Puits

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.